



# AIDE A LA CREATION DU PLAN DE MOBILITE

## DESCRIPTION :

La création d'un Plan De Mobilité (PDM) est un processus important qui demande un certain temps et des connaissances en matière de transports et mobilité ainsi que la maîtrise de logiciel de cartographie. Ce temps et ces connaissances ne sont parfois pas à porter des entreprises. La CAPI peut apporter un soutien technique et méthodologique dans la création du Plan De Mobilité et notamment dans l'élaboration du diagnostic.

### Cet accompagnement global se décompose en 5 étapes :

- Signature de l'acte d'engagement
- Réalisation du diagnostic
- Elaboration du plan d'action
- Mise en œuvre du plan
- Suivi et évaluation

## OBJECTIFS :

- Réaliser un diagnostic structuré et complet pour n'omettre aucune piste d'actions
- Etablir un plan d'action pertinent et applicable
- Animer et évaluer le Plan De Mobilité

## INTERETS :

### POUR L'ETABLISSEMENT :

- Avoir une vision globale de la mobilité de son entreprise
- Mieux connaître les pratiques des salariés et leurs besoins
- Disposer d'un Plan de Mobilité complet
- Pouvoir élaborer un plan d'action cohérent

### POUR LES SALARIES :

- Acquérir les notions nécessaires au pilotage du Plan de Mobilité
- Avoir connaissance des outils à disposition pour mener à bien les actions

## POINT D'ATTENTION :

- Assurer les moyens nécessaires au référent pour mener à bien les actions
- Définir un volume d'heures consacré au PDM pour le référent



# AIDE A LA CREATION DU PLAN DE MOBILITE

## COMMENT METTRE EN PLACE CETTE ACTION ?

### AVANT L'ACTION :

- Désigner un référent et un groupe de suivi du plan
- Contacter la CAPI
- Signer l'acte d'engagement

### PENDANT L'ACTION :

- La CAPI se charge de réaliser le diagnostic comprenant l'étude d'accessibilité du site, la géolocalisation des salariés et l'analyse du questionnaire transmis aux salariés.
- L'établissement relaye l'enquête et transmet les informations nécessaires à la CAPI

### APRES L'ACTION :

- Restitution du diagnostic
- Travail en collaboration entre la CAPI et l'entreprise pour rédiger le plan d'action
- Mise en œuvre du plan d'action par l'entreprise
- Suivi et évaluation des actions

### PARTENAIRES :

- CAPI

### COÛTS ET INDICATEURS :

| COÛTS ESTIMES | INDICATEURS DE SUIVI                | DELAI DE REALISATION |
|---------------|-------------------------------------|----------------------|
| Gratuit       | ➤ Taux de participation à l'enquête | 6 mois               |

### CONTACTS :

#### CAPI

Thibaud CHARMETANT  
04 74 94 87 23  
[tcharmetant@capi38.fr](mailto:tcharmetant@capi38.fr)